

A.RICHARD

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : Résidence les Ancolies, Rue du Soleil - Val Thorens, 73440 LES
BELLEVILLE
930 988 209 RCS CHAMBERY**

**DÉCISIONS PRISES PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 18 JUIN 2026**

(...)

SIXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et constaté qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 décidée ci-avant, les capitaux propres qui s'élèvent à -98 078 euros pour un capital de 1 000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

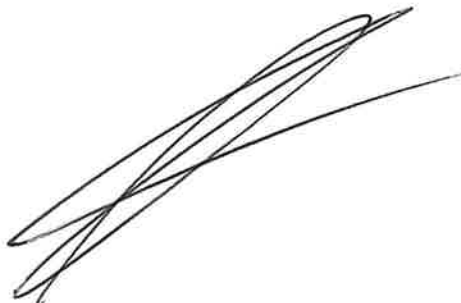
L'Associée Unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société disposera d'un délai de deux exercices, outre l'exercice en cours, pour porter le montant des capitaux propres au minimum de la moitié du capital social.

SEPTIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

(...)

Certifié conforme,
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes, likely representing the name of the President.